Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco



Vol. 33 no 6 | Edmonton, semaine du 5 au 11 février 1999 | 12 pages | 60c

Deux Professeurs bien spéciaux à l'école Héritage

Patrick Henri

FALHER

Depuis le 1er janvier 1999, le personnel de l'école Héritage de Falher compte deux nouveaux professeurs. Pourtant, lors des réunions du personnel on retrouve le même nombre de chaises autour de la table. Ces deux nouveaux professeurs sont ce qu'on pourrait appeler des professeurs virtuels, ils enseignent à partir de leur résidence, l'un à Québec, l'autre à Toronto.

Photo: Patrick Henri

Serge Guay et Hervé Jodoin lors de leur passage à Falher en novembre dernier

Messieurs Serge Guay et Hervé Jodoin ne seront pas en classe lorsque les étudiants de douzième année suivront leurs cours de Physique 30 et de Chimie 30. Grâce à une nouvelle technologie, appelée « Web CT » c'est à l'aide d'ordinateurs qu'ils enseigneront leur matière. En se branchant sur le réseau Internet, les étudiants auront accès aux modules du cours préparés par les deux enseignants. S'il est déjà possible de suivre plusieurs cours par la voie de l'Internet, c'est la première fois que ces deux cours seront offerts en ligne, en français.

L'école Héritage et le Conseil scolaire du Nord-Ouest ont opté pour cette formule car il est difficile de faire venir en région des professeurs aussi qualifiés que messieurs Jodoin et Guay. De plus, dans la mesure où seulement une dizaine d'étudiants suivront ces deux cours, les professeurs n'auraient pu obtenir une charge à temps plein. Ce genre d'enseignement comporte plusieurs avantages dont le plus important est, selon David Filion, directeur adjoint à l'école Héritage, que les étudiants pourront apprendre à leur rythme. C'est un des objectifs que l'école essaie d'appliquer dans chacun des cours qu'elle offre, mais l'application sera beaucoup plus facile en Chimie 30 et en Physique 30. Les étudiants auront l'opportunité de prendre de l'avance dans la matière, en accédant au site de leur cours plus souvent. Ainsi, ils pourront gérer leur temps afin que les dates d'échéance pour la remise des travaux n'arrivent pas toutes en même temps. Les professeurs toujours à l'aide de leur ordinateur et de « Web CT », pourront suivre le cheminement de leurs étudiants car ceux-ci laisseront des traces chaque fois qu'ils visitent le site du cours. Les professeurs seront disponibles pour répondre aux

suite en page 12...

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

FRANCO JOB

NICOLE PAGEAU

Fort McMurray

Les services à l'emploi se donnent maintenant en français au Centre communautaire scolaire Boréal sous le nom de *Franco Job*. C'est ce qu'annonçait en conférence de presse le président de l'ACFA, monsieur Pierre St-Jean.



Photo: Nicole Pageau

Pierre St-Jean, Anick Brouillet, Brent Grey et Léo Robert

Il a remercié le directeur de Canada Alberta Service Center, M. Brent Grey, pour l'aide financière qui permet d'offrir désormais un service de qualité aux francophones à la recherche d'un emploi.

Mme Anick Brouillet, coordonnatrice de *Franco Job*, a présenté la liste des services et des ateliers offerts. Les chercheurs d'emploi auront à leur disposition: ordinateur, télécopie, impression au laser, banque d'emploi, liste d'employeurs potentiels, service de références et bien d'autres.

Il y aura aussi des ateliers sur les sujets suivants: traduction et rédaction de curriculum vitae, lettres de présentation, techniques d'entrevue, marché caché de l'emploi, gestion du temps et des priorités, informatique de base et cours de conversation anglaise. De plus, un centre de documentation comprenant des ouvrages de référence pour la recherche d'emploi a été mis sur pied.

Le président de l'Association des gens d'affaires francophones, M. Léo Robert, fera partie du comité de gestion de *Franco Job* ainsi que M. Pierre Gosset et M. Norm Dubé. Deux membres de l'ACFA, soit M. Pierre St-Jean et Mme Anna Arsenault y siégeront aussi. M. Robert croit beaucoup à l'importance de ce service. Selon lui, « les nouveaux arrivants rencontrent souvent des problèmes avec leurs certifications professionnelles et leurs cartes d'union, qui la plupart du temps ne sont pas valides en Alberta. *Franco Job* les aidera aussi à ce niveau. »

M. le maire Douglas L. Faulkner a dit être bien au courant des besoins des nouveaux arrivants francophones et a félicité la communauté francophone pour son dynamisme.

Tu me ferais rire, si cela m'était permis.

Samuel Beckett

Rapport Fontaine :

Massé est satisfait, mais réaction mitigée de Goldbloom

Ottawa (APF): Le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, est «très satisfait» du rapport qu'il a commandé à un Groupe de travail sur les transformations gouvernementales, présidé par Me Yvon Fontaine de l'Université de Moncton.

«J'ai vu les recommandations. La plupart d'entre elles m'ont l'air d'avoir beaucoup de sens. J'ai demandé à mes gens de les étudier et j'ai l'intention dans la mesure du possible de les mettre en place».

Le ministre pense qu'il est possible de renverser la vapeur en ce qui a trait au désengagement du gouvernement fédéral en matière linguistique dans le cadre des transformations gouvernementales, et de la dévolution de pouvoirs aux provinces.

«Il va falloir réaffirmer l'engagement du gouvernement envers l'application de la Loi sur les langues officielles et les communautés de langue minoritaire. Je pense que le gouvernement doit faire ça».

Sans dévoiler les détails du prochain budget Martin, le ministre ne cache d'ailleurs pas qu'il y aura des sommes supplémentaires qui seront consacrées à l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi qu'aux communautés de langue minoritaire pour favoriser leur développement.

Le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), Gino LeBlanc, attend de son côté une déclaration du premier ministre Jean Chrétien sur la dualité linguistique et, surtout, le prochain budget fédéral.

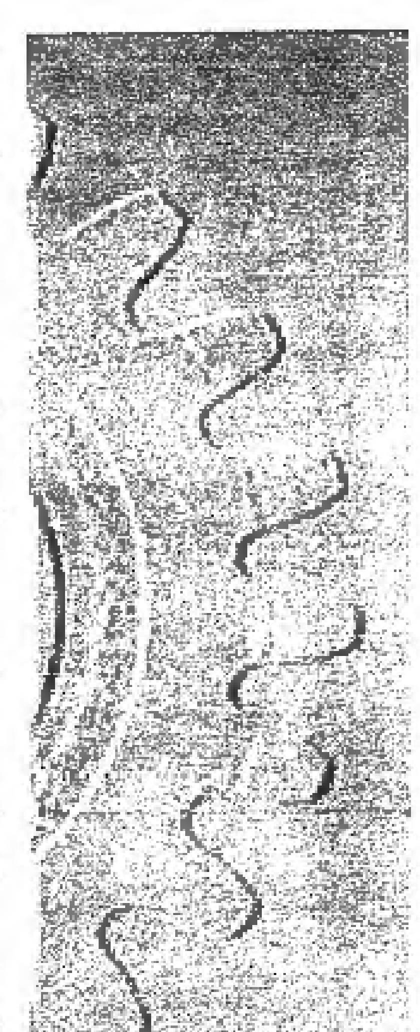
«Est-ce qu'il y aura une volonté de mettre des ressources pour permettre aux communautés de se développer?» se demande M. LeBlanc. S'il trouve que «le diagnostic est excellent», le Commissaire aux langues officielles dit que le rapport du Groupe de travail «aurait pu être plus vigoureux».

Même s'il en est fait mention, il note que les auteurs ne font aucune suggestion concrète en ce qui concerne la création d'un mécanisme de recours, qui permettrait de redresser les torts faits aux citoyens qui s'estimeraient lésés dans leurs droits linguistiques, suite à une dévolution de pouvoirs.

«Demander au président du Conseil du Trésor (Marcel Massé) de recevoir les plaintes et les traiter, ce n'est pas convaincant à mes yeux...J'aurais aimé qu'on explore d'autres mécanismes».

Puisque «les dés sont jetés» en matière de dévolution de pouvoirs aux provinces, Victor Goldbloom suggère plutôt la création d'un mécanisme de surveillance provincial, plutôt que pancanadien.

Et s'il admet d'emblée qu'il n'a pas «de solution miracle» à proposer, le Commissaire aux langues officielles a néanmoins l'intention de demander à ses homologues provinciaux, qui jouent comme lui un rôle de *Protecteur du citoyen*, s'ils seraient prêts à agir comme autant de redresseurs de torts linguistiques.



M. Goldbloom note aussi l'absence dans le rapport Fontaine de recommandations concernant les droits linguistiques des fonctionnaires, qui peuvent être mutés du gouvernement fédéral à un gouvernement provincial lors d'un transfert de pouvoirs, comme dans le cas de la main-d'oeuvre par exemple.

Enfin, l'idée d'un guichet unique permettant aux minorités d'avoir accès dans leur langue à toute une gamme de services fédéraux est «une bonne idée» selon le Commissaire, dans la mesure où on se préoccupe vraiment de la qualité du service au public dans les deux langues officielles.

«Souvent, la personne qui offre un service en français est de très bonne volonté, mais n'est pas versée dans le domaine précis qui préoccupe le client» fait remarquer M. Goldbloom.

Dualité linguistique :

Le gouvernement fédéral doit donner «un important coup de barre».

Ottawa (APF): Le gouvernement fédéral n'a pas su profiter des transformations gouvernementales pour assurer et promouvoir les droits linguistiques des minorités de langue officielle. Il doit dès maintenant donner «un important coup de barre» de manière à exprimer «sans équivoque et de manière très visible» son engagement à l'endroit de la dualité linguistique.

Le rapport du Groupe de travail chargé d'étudier l'impact des nombreuses transformations gouvernementales sur la dualité linguistique canadienne confirme l'impression générale qu'Ottawa s'est placée depuis longtemps sur le pilote automatique en matière linguistique, au point de céder aux provinces certaines de ses responsabilités et d'en privatiser d'autres sans consulter les groupes minoritaires et sans trop se préoccuper des conséquences en matière de protection des droits linguistiques.

«Le Groupe considère que le gouvernement n'a pas manifesté le même leadership et la même créativité (que dans le domaine des transformations gouvernementales) et qu'il n'a pas su assurer pleinement le maintien des droits linguistiques».

Le Groupe de travail a été mis sur pied le 1er avril 1998 par le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, au lendemain du dépôt par le Commissaire aux langues officielles d'un rapport critique portant sur les effets des transformations du gouvernement sur le programme des langues officielles. Ses huit membres disent d'ailleurs partager l'analyse du docteur Victor Goldbloom :

«Nous concluons, à l'instar du Commissaire aux langues officielles, que les transformations gouvernementales ont donné lieu à une érosion subtile mais cumulative des droits linguistiques au plan du service public, de la langue de travail, de la participation équitable ainsi que de l'appui au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire».

Le Groupe de travail fait 11 recommandations au ministre Massé, dont la création d'un guichet unique qui permettrait aux minorités francophones d'avoir un accès à plusieurs services gouvernementaux dans leur langue maternelle. Il propose aussi que le Cabinet des ministres discute «au moins une fois l'an» de la dualité linguistique. Le gouvernement, suggère les auteurs du rapport, doit également instituer un programme de sensibilisation continue au sein des institutions fédérales qui sont assujetties à la Loi sur les langues officielles.

On propose au gouvernement fédéral de profiter des transferts de responsabilités pour engager les gouvernements provinciaux et territoriaux, de même que le secteur privé, «à participer et à collaborer» au développement des communautés de langue officielle.

On recommande enfin la création d'un mécanisme de recours au niveau fédéral, sans préciser lequel, qui obligerait le gouvernement à rendre des comptes à la population qui se sentirait lésée lors de futures transformations gouvernementales. Dans le cas des transformations déjà réalisées, on recommande que le président du Conseil du Trésor lui-même accepte d'évaluer les plaintes des citoyens et prenne des mesures, s'il y a lieu, pour obtenir réparation.

Dans le cas particulier des récents transferts aux provinces en matière de main-d'oeuvre, le Groupe de travail pense que le gouvernement fédéral devrait profiter de la clause qui prévoit une évaluation après trois ans, pour préciser davantage les droits linguistiques que les provinces doivent respecter en matière de formation de la main-d'oeuvre. Il faut savoir que les obligations linguistiques contenues dans les ententes négociées par le gouvernement fédéral sont plus élevées dans une province comme le Nouveau-Brunswick et le Québec, qu'en Saskatchewan par exemple.

Le président du Groupe de travail ne pense pas que son rapport arrive trop tard, même s'il reconnaît que beaucoup a déjà été fait en matière de dévolution des pouvoirs aux provinces et à l'entreprise privée. : «C'est vrai qu'il y a eu beaucoup de transformations, mais je suis toujours d'avis qu'il y en a d'autres à venir dit Yvon Fontaine». Il cite, à titre d'exemples, l'union sociale ainsi que la nouvelle volonté du gouvernement fédéral en matière de financement des soins de santé dans les provinces.

Yvon Fontaine parle aussi de l'importance de sensibiliser à nouveau la fonction publique fédérale aux obligations linguistiques. Et à défaut de faire de tous les fonctionnaires des champions de la dualité linguistique, le message doit à tout le moins «venir le plus haut possible dans la fonction publique».

«Il faut réintroduire une démarche systématique pour sensibiliser la fonction publique aux réalités de la dualité linguistique et à l'existence des communautés de langue officielle» estime M. Fontaine.

AGA de l'ACFA DE PLAMONDON- LAC LA BICHE: 20 ANS DE DÉVELOPPEMENT

Plamondon

Une trentaine de francophones se sont réunis samedi le 30 janvier dernier pour participer à l'assemblée générale de l'ACFA de Plamondon.

Le bilan de la dernière année est impressionnant. Les francophones de Plamondon-Lac La Biche ont pu brûler l'hypothèque de leur centre scolaire communautaire en mai dernier et ont baptisé leur centre du nom d'un de leurs pionniers M. Philip Ménard. Ils se sont engagés dans la sauvegarde et le développement de La Mission du Lac La Biche. Ils travaillent à la construction d'un foyer pour les aîné.es. Ils ont créé un site d'accès communautaire à l'internet et ont regroupé leurs musiciens et musiciennes au sein des Micros-Fun.

Les revenus associés au membership ont doublé, ceux reliés aux activités culturelles ont triplé. Notons qu'au total leurs revenus ont doublé par rapport à l'an dernier en plus de se diversifier. On remarque en effet au nombre de leurs subventionneurs, Industrie Canada, Regional Community Development, Community Futures Network, Jeunesse Canada au travail et Alberta Foundation for the Arts en plus du ministère du Patrimoine canadien.

Une étude de faisabilité sur les besoins pour une garderie a été réalisée grâce à l'aide de Mireille Mahé et de Michèle Dallaire en collaboration avec Plamondon and Wandering River Family Crisis. Les résultats ont démontré que les familles de cette région n'éprouvaient pas le besoin de se doter d'une telle institution pour le moment.

Les membres de la régionale de Plamondon-Lac La Biche ont profité de l'occasion pour annoncer qu'ils auront dorénavant une personne reponsable du dossier Santé et Services sociaux, Mme Gisèle Routhier.

Les personnes présentes ont pu entendre trois courts messages des invités présents. Mme Estelle Roy du ministère du Patrimoine canadien a souligné la grande satisfaction du ministère devant l'atteinte des objectifs de la régionale et a souligné son dynamisme.

La présidente de l'ACFA, Mme Louisette Villeneuve a livré un message de solidarité dans le dossier de la gestion scolaire. Mme Villeneuve a indiqué que chacune de ses visites en région lui confirmait la justesse de la position du Bureau des Président.es réclamant 4 conseils scolaires. Elle a aussi fait remarquer la grande participation aux activités des comités qui sont bien organisés. La présidente de l'ACFA a noté l'importance du dossier de la Mission du Lac La Biche, signe de rapprochement avec les Métis, un dossier qui lui tient particulièrement à coeur. Elle a terminé en se disant optimiste quant au renouvellement de l'Entente Canada-communauté et souhaite voir dans le prochain budget du gouvernement fédéral des signes en ce sens.

Mme Diane Conway, directrice du secteur de la Santé et des services sociaux a présenté les activités du secteur santé et a invité les francophones de la région à s'impliquer pour faire connaître leurs besoins. Elle a souligné l'importance des soins à domicile et des services en français dans les foyers existants. Elle a donné l'exemple de l'histoire des soins de santé en français dans cette région en parlant du travail d'Alvine Cyr, infirmière.

Les membres ont profité de l'occasion pour réélire Reed Gauthier à titre de président de la régionale. Laurier Routhier à titre de vice-président et Janelle Lemay remplace Marylin Gauthier au poste de secrétaire.

La soirée s'est terminée par un vin et fromages et par des parties de cartes.

A.G.A. régionale de Rivière-la-Paix



Mme Thérèse Gosselin recevant la plaque d'appréciation de Gilbert Bérubé, président.

NOËLLA FILLION

Rivière-La-Paix

C'est par un après-midi plus que frisquet qu'une cinquantaine de personnes se sont rendues au Club Alouette de Falher pour l'AGA de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, le 23 janvier 1999.

Gilbert Bérubé, président de l'ACFA régionale, a d'abord invité les membres présents à participer à des tables de discussions qui portaient sur des sujets aussi variés que le centre de développement communautaire, le tourisme, C.K.R.P. et la mise en place d'un bureau régional à St. Isidore. Les suggestions ont ensuite été recueillies afin d'en faire part à l'assemblée.

Avant la réunion officielle, Chantal Monfette est venue présenter les ducs et les duchesses du Carnaval de St. Isidore qui aura lieu les 12, 13 et 14 février 1999.

Lors de l'assemblée, l'invitée principale, Mme Viviane Thibault a fait une présentation sur le comité santé ainsi que sur les activités rattachées à ce comité comme par exemple la publication d'une page santé dans *Le Franco*, la création d'un bulletin franco-albertain pour les préposés à la santé et une base de données de termes français. Elle a d'ailleurs invité les personnes présentes à promouvoir les services en français - car il est reconnu que la guérison est plus rapide quand le patient est servi dans sa langue maternelle, il y va de même pour les soins à domicile - ainsi qu'à s'impliquer dans le comité santé. Elle a, de plus, souligné l'importance de faire du lobbying pour avoir des employés bilingues dans les foyers.

Ensuite, Mme Denise Bourassa, directrice générale de la Commission scolaire du Nord-Ouest #1, a informé les membres des réactions recueillies jusqu'ici au projet de centralisation des conseils scolaires francophones tel que proposé par le Ministre Gary Mar. Mme Lyne Lemieux, représentante de l'A.C.F.A. provinciale, a d'ailleurs livré un message de la présidente Mme Louisette Villeneuve à cet effet.

Au conseil régional, trois postes de conseillers ont été comblés pour 2 ans et un poste pour un an. Les conseillers sont Denise D'Auteuil, Laura Noel et Jacqueline Begin et pour le poste d'un an André Tremblay.

M. Gilbert Bérubé a ensuite abordé la formation d'un comité de gestion de la radio et a invité les gens à en faire partie. Ce comité permettrait de donner des lignes directrices aux employés, de trouver plus de bénévoles, de faire plus d'émissions et d'entrevues dans la communauté ainsi que d'orienter les futures levées de fond. Mme Lyne Lemieux a proposé ses services en marketing pour la radio de C.K.R.P.

En signe de reconnaissance pour ses bons services, M. Bérubé a présenté une plaque d'appréciation à Mme Thérèse Gosselin pour souligner la fin de son mandat à titre de conseillère au bureau de direction de l'ACFA.

En somme, il a été souligné qu'il existait toujours un besoin de membres actifs prêts à donner de leur temps, de leur talents et de leur énergie pour assurer la bonne marche des projets.

Un film sur les frères Révillon

Edmonton

CHFA nous apprenait récemment qu'une production de l'ONF sur l'aventure des frères Révillon dans l'Ouest canadien de la cinéaste Nelly Fitzgerald était présentement en cours de montage.

Le passage des frères Révillon en Alberta est encore visible grâce à l'édifice de leur magasin (Révillon Brothers) situé au centre-ville de la capitale.

C'est Victor Révillon qui poussa sa famille à tenter l'aventure du commerce des fourrures dans l'Ouest canadien persuadé qu'on y ferait fortune et que des succursales de l'entreprise familiale verraient le jour dans toute l'Amérique.

Révillon fut un des principaux concurrents de la Hudson Bay Company. Cette dernière était mieux organisée et avait des ramifications sur toute l'étendue du territoire ce qui lui permetait de s'assurer de la rentabilité de ses entreprises.

La lutte entre Révillon et Hudson Bay fut remportée par cette dernière qui se porta acquéreur des magasins Révillon au Canada. Désireux d'oublier cet échec les frères Révillon s'assurèrent de faire disparaître toute trace de leur passage, allant jusqu'à faire détruire leur papier entête, enveloppes, enseignes,etc.

Il subsiste encore cependant quelques traces de leur passage dont l'édifice situé à Edmonton et le témoignage de gens qui traitèrent avec eux. -

Cette production de l'ONF devrait faire l'objet d'une diffusion sur les ondes de Radio-Canada à la fin de l'été ou à l'automne prochain.

ÉDITORIAL

Union sociale?

Union sociale par-ci, union sociale par-là, mais en quoi consiste exactement l'union sociale? Qui peut me dire ce qui se trame pour nous dans le domaine de la santé? Combien de Canadiens et de Canadiennes connaissent les grandes lignes des dernières négociations? Je suis prête à parier que peu d'entre nous pourrions répondre adéquatement à ces questions, même les personnes les mieux informées du pays.

Ce que l'on sait, c'est « qu'Ottawa et les provinces discutent depuis plusieurs mois des modalités d'un nouveau pacte d'union sociale liant le fédéral et les provinces; cette entente permettrait notamment aux provinces de se retirer avec pleine compensation de programmes sociaux fédéraux »(*Le Droit*, le jeudi 28 janvier 1999).

Mais on n'en connaît ni le contenu, ni l'enjeu à long terme. Comme l'écrivait Lysiane Gagnon dans le journal *La Presse* du 16 janvier 1999, « le contenu est aussi vague que le titre. » Encore une fois, comme dans le cas du Lac Meech ou de l'accord de Charlottetown, l'avenir du pays se discute derrière des portes closes. L'information est disséminée par bribes. Personne n'a encore eu la chance ou le privilège de lire quelque rapport que ce soit sur la question. Pourtant, les Canadiens et les Canadiennes n'avaient-ils pas indiqué lors de Meech, par exemple, qu'ils s'opposaient à ce genre de cachotteries très peu démocratiques?

Toutefois, afin de ne pas nous alarmer, on ne cesse de nous rappeler que la négociation présente n'est pas d'ordre constitutionnel mais administratif. Mais si l'on en croit les journaux, il semblerait que l'enjeu soit le même dans la mesure où « au coeur du débat se trouve le pouvoir de dépenser d'Ottawa qui lui sert de porte d'entrée dans un champ de compétence provinciale et qui ne cesse d'être source de querelle » (*Le Devoir*, le vendredi 29 janvier 1999).

Lors d'un récent sondage, 43% des Canadiens et des Canadiennes ont indiqué que la santé était la première de leurs préoccupations. Le message est clair: la santé avant tout. Pourtant nombre de groupes intéressés ont été exclus de la ronde des pourparlers. Les demandes du chef des premières nations, Phil Fontaine, pour se joindre aux négociations auraient été rejetées alors que l'on sait pertinemment que les autochtones « vivant dans une réserve vivent en moyenne dix ans de moins que le reste de la population » (*La Presse*, le dimanche 31 janvier 1999). En outre, le 28 janvier dernier avait lieu à Ottawa une importante conférence de presse tenue par le groupe *des Canadiens pour une vraie union sociale* qui avait pour but de dénoncer le fameux pacte. La plupart des journaux ayant passé sous silence cet événement, et ceux qui ont pris la peine de le relater ne s'étant pas étendus sur la question, on peut donc se demander si la presse canadienne ne joue pas le jeu des politiciens.

On a en effet beaucoup de mal à imaginer que quelque chose de social puisse sortir des négociations entre d'une part un gouvernement fédéral qui ayant déjà fait preuve de souplesse face à certaines initiatives provinciales en matière de santé essaie de se désengager de certaines de ses responsabilités et d'autre part des premiers ministres provinciaux qui ont démontré à maintes reprises leur tendance à charcuter à coup de tronçonneuse dans nos services de santé. Alors de quoi parle-t-on exactement? Parle-t-on de démolition ou d'amélioration du système de santé? Les premiers ministres provinciaux ont-ils réellement en tête les intérêts de la population ou veulent-ils seulement étendre la juridiction de leurs pouvoirs? Avant que l'on ne coule quoi que ce soit dans le béton, les Canadiens et les Canadiennes devraient exiger le droit d'en savoir plus sur des décisions qui auront sans nul doute un impact certain sur leur avenir.

Nathalie Kermoal

COURRIER DES LECTEURS

Jean peut plus

Je n'ai jamais aussi bien compris la définition de **se faire passer un sapin**, que lorsque M. Mar nous a annoncé qu'il réduisait notre gestion scolaire à un seul conseil provincial.

J'ai eu le plaisir de siéger comme conseiller scolaire pendant plus de 14 ans dont trois avec le Conseil Scolaire du Nord Ouest, et ça à travers toutes les années où on se battait constamment pour obtenir la gestion francophone. Je dois vous avouer que le sentiment que j'ai ressenti à l'annonce du Ministre le 23 décembre fut le même que celui de se faire cracher dans le visage.

Qu'il ait en plus le culot de dire que c'était ce que la communauté francophone voulait, quand il sait très bien que l'Association canadienne française de l'Alberta (ACFA) est contre, que toutes les régionales (sauf une abstention) sont contre, que la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) est contre, que la Fédération des conseils scolaires et des conseils de coordination (FCSCCA) est contre, que tous les conseil scolaires francophones sont contre, que l'Association provinciale des conseils scolaires anglophones (ASBA) est contre, et que tous les députés représentant les régions affectées sont contre. Est-ce ça la démocratie de la centralisation?

Cette opposition démontre à quel point M. le Ministre avait été mal avisé par ses fonctionnaires. Mal avisé par quelques bureaucrates de son ministère qui ont pensé, sans avoir eu la décence de consulter la communauté francophone, propulser l'éducation francophone au-delà de l'an 2000 en écrasant les droits démocratiques que nous, nos parents, et nos grands-parents avons gagné à travers des déchirements irréconciliables. Que M. le Ministre le fasse sous prétexte de **NOUS** sauver de l'argent et de **NOUS** offrir des meilleurs services est complètement abominable. Ne comprend t-il pas la différence entre finances, services et infrastrastructure politique ?

Nos conseils scolaires sont des institutions légales du domaine politique et sont des partenaires indispensables dans le développement de nos communautés, de nos services et de nos ressources. Nous, les francophones des régions éloignées, connaissons très bien ce que c'est de voir arriver des meilleurs services sur l'avion du matin et de les voir repartir sur l'avion du soir, sous prétexte de sauver de l'argent. Rien de mieux pour garder nos communautés dépendantes et sans ressources. Cette mort de nos institutions politiques et l'exode de nos services est aussi la mort lente et sournoise de nos communautés.

Ce que le ministère de l'éducation propose est la création d'une institution dont les politiques seront tellement déconnectées qu'elles ne serviront plus à personne, rien de plus que la centralisation de l'argent et du pouvoir. Vous ne me croyez pas? Regardez qui choisira les heureux récipients de l'approbation du Ministère de l' éducation; ceux qui auront le plaisir de tout défaire ce que nos élus ont construit depuis à peine 5 ans.

La centralisation, on la vit aujourd'hui. Que quelques bureaucrates puissent nous arracher notre pouvoir démocratique sans avoir le courage de nous consulter; voilà les meilleurs services de la centralisation. Vous doutez encore? Alors faites venir une copie audio de l'émission radiophonique de CHFA *Parlons en Plus*, et écouter M. Bissonnette, représentant du Ministère expliquer comment les futurs conseillers scolaires qui viennent des régions éloignées, comme les gens de Rivière la Paix, par exemple, leur déplacement coûtant trop cher, n'auraient pas à assister à toutes les réunions. Étant innocents comme nous sommes, on pourrait simplement rester chez nous et par conférence téléphonique écouter les gens en ville prendre les décisions. C'est brillant M. Bissonnette! Le lobbying dans les passages et le lobbying au café qu'est qu'on en fait nous? Pourriez vous me dire combien de chances j'ai de devenir président de ce futur conseil étant donné mes futurs coûts de déplacement? Pourriez-vous me dire combien de chances j'ai de devenir le président du comité de négociations ou encore le président du comité de transport vu mes futurs coûts de déplacement? Pourriez-vous me dire combien de chances ai-je pour que vous me choisissiez comme membre de ce futur SUPER BOARD? Est-ce ça la démocratie de la centralisation ?

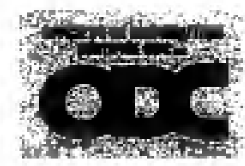
En attendant votre réponse, je peux vous dire combien de gens de Rivière la Paix seront intéressés à siéger sur ce futur SUPER BOARD et combien de gens seront intéressés à laisser leur famille et leur emploi pour faire 6 heures de route (les vols aériens n'étant pas toujours disponibles) pour aller; passer une nuit peut-être 2, et un autre 6 heures de route pour revenir. Je peux aussi vous dire combien de gens se sentiront à l'aise de prendre des décisions qui affecteront l'éducation dans des écoles qu'ils n'ont jamais vues et qui se trouvent à plus de 1000 km de chez eux. Je peux aussi vous dire combien de gens se sentiront à l'aise de voir que 7 personnes sur 8 votent contre une décision qui était importante pour les gens de chez nous mais qui ne l'était pas pour les gens des autres régions? **AUCUN**. Et vous prétendez que tout ça serait plus économique.

Ce n'est pas avec des idées pareilles que nous arriverons à rebâtir nos communautés ravagées par l'assimilation. Je vous en propose une et je parie que si vous demandiez aux futurs 4 conseils scolaires et à toutes les régions ce qu'elles en pensent, elles seront toutes d'accord.

Prenez 20 des 40 personnes qui travaillent au Département de l'Éducation française, qui ont dépensé plus de 13 millions de dollars dans les derniers 5 ans à développer des programmes et affectez-les au nombre de 5 par conseil scolaire à travers toute la province où ces experts pourront non seulement continuer à développer des programmes pour le ministère mais aussi devenir des personnes ressources extraordinaires pour nos conseils et nos communautés. C'est en collaborant que le ministère pourra concrétiser sa vision de création de partenariats qu'il promeut si éloquemment et c'est en collaborant, qu'ensemble nous rebâtirons nos communautés ravagées par

suite en page 8...

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Poste vacant**



Fondation Donatien Frémont, Inc.

APF

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd. de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limite au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129
courriel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary Alain Bertrand
Centralta Martin Blanchet
Fort McMurray Nicole Pageau
Lethbridge Mireille Dunn
Medicine Hat Diane Morinville-Frans
Plamondon Joël Lavoie, Denise Lavallée
Red Deer Claire Hélie
Rivière-la-Paix Noëlla Fillion, Patrick Henri
Saint-Paul Richard Blouin

Annie Bourret (APF)

Sur le bout de la langue

C'est le règne du rire et de la rage



Une lectrice m'écrit, me demandant de l'aider à faire prononcer le «terrible R français» à ses étudiants francophiles. La question est intéressante et fort complexe.

L'anglophone apprenant le français éprouve de grandes difficultés à articuler notre R. C'est normal, car il lui faut oublier complètement comment on le prononce en anglais. Comble de malheur, le R représente la consonne la plus fréquemment prononcée à l'oral en français (7.25%), comparativement aux S, L et T (6 %, 5.6 % et 5.3%). Avec seulement 0,4 %, le G dur (comme dans guerre), occupe le dernier rang.

Ajoutez à cela le problème supplémentaire d'avoir à reconnaître quand prononcer le R final d'un mot écrit. Ou bien cette lettre se camoufle en précédant des consonnes muettes (*départ*, *gars* et *boulevard*), ou bien il faut mémoriser les mots dont le R final ne se prononce pas (*monsieur*, *aimer*, *boulanger* et *léger*) - en tout, un sur trois!

Pour prononcer le R anglais, la pointe de la langue se relève vers le milieu du palais. Le R français le plus couramment prononcé exige que le devant de la bouche soit complètement dégagé. Le dos de la langue se trouve vers la luette**. Comparez la prononciation de *right* (en anglais) et de *radis* (en français) à quelques reprises et vous sentirez votre langue se déplacer.

Pour les anglophones, ce n'est pas si simple. Pour leur permettre de comprendre «physiquement» où et comment placer leur langue, la petite mise en train suivante s'avérera utile. Il faut prononcer fréquemment les mots *gars/rat*, *gui/riz*, *gai/ré* et *gant/rang*, en ouvrant la bouche bien grand. La prononciation du G et des voyelles mettent la langue en bonne position pour passer au R, à condition que l'apprenant se rappelle de ne pas relever le bout de la langue du tout et de faire «vibrrrrrer» le son R. Au début, le son R obtenu ne sera probablement pas assez vibré. Mais avec un peu de persévérance...

La linguiste Monique Léon, dans son volume *Exercices systématiques de prononciation française*, consacre une leçon à l'articulation du R français pour des gosiers étrangers. Les exercices ciblent les différents contextes possibles d'articulation, en comportant des listes de mots et d'expressions à répéter devant un miroir.

Il existe aussi un autre R en français, prononcé avec la pointe de la langue contre les dents (le R roulé). Variante de prononciation sans conséquence pour les francophones, il pourrait constituer un défi intéressant pour les anglophones, habitués à placer le bout de la langue à un autre endroit pour leur propre R.

* * *

P.S. : Le titre de la chronique est tiré du poème «La romance du vin» d'Émile Nelligan.

** Pour voir votre luette, plantez-vous devant un miroir et tirez la langue en ouvrant la bouche bien grand. Le petit prolongement qui «pend» au fond de la gorge est votre luette.

Faites parvenir vos commentaires par courriel à ***abourret@bc.sympatico.ca*** *ou à la rédaction du journal.*

Moi tendu? Pas vraiment!

Lorsque des aidants d'un certain âge finissent par prendre contact avec Barb Moffatt, ils sont en général aux prises avec une situation difficile et au bout du rouleau.

Mme Moffatt est infirmière à Kingston (Ontario) où elle assure la coordination du programme CARE (Community Alzheimer Respite Enrichment).

Ses clients recherchent souvent désespérément un soulagement à la tension à laquelle ils sont soumis dans leur rôle d'aidant d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Plus de 300 000 Canadiens, soit une personne sur 13 de plus de 65 ans, souffrent de la maladie d'Alzheimer ou de démences connexes. Environ la moitié d'entre elles vivent à domicile, prises en charge par leur fille ou leur conjoint. On estime que d'ici 2031, ce chiffre passera à 750 000.

Selon Barb Moffatt, ce sont surtout les aidantes âgées entre 40 et 50 ans qui cherchent plus rapidement une aide. Elles cherchent à obtenir tout le soutien disponible, notamment si elles doivent assumer d'autres responsabilités telles que travailler et élever une famille.

Il reste qu'un grand nombre d'aidants sont des personnes âgées qui prennent soin de leur conjoint. Pour eux, s'occuper d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer est une chose tout à fait personnelle. Ils ont toujours réussi à s'en sortir par eux-mêmes, et la seule idée qu'un étranger puisse entrer chez eux suffit à les empêcher d'avoir recours à une aide extérieure.

Nombreux sont ceux qui comptent sur leur famille et sur leurs amis, dit Mme Moffatt. D'autres acceptent la situation comme faisant partie de leur destin et persévèrent seuls longtemps, voire jusqu'à la fin. C'est ce qui préoccupe Dre Julie Chandler, médecin à Yarmouth (Nouvelle-Écosse), qui voit des personnes âgées ayant des problèmes de santé prendre soin d'un conjoint malade.

Dre Chandler est la directrice médicale de trois centres d'hébergement de sa région et est conseillère au service de psychiatrie de l'hôpital régional de Yarmouth où elle évalue et diagnostique les personnes présentant les symptômes de la maladie d'Alzheimer. Elle est également bénévole de la Société Alzheimer et animatrice d'un groupe de soutien. Elle conseille des aidants qui s'occupent de personnes à tous les stades de la maladie et sait fort bien que, pour un aidant, la tension nerveuse peut être insidieuse et complexe.

Avec l'expérience, Dre Chandler a appris à reconnaître les différentes réactions des aidants telles la crainte et le déni une fois le diagnostic prononcé, l'angoisse et la dépression liées au sentiment d'impuissance devant les responsabilités accompagnant le rôle d'aidant, la suppression d'activités sociales, l'épuisement et la colère, l'impossibilité de se concentrer sur son travail, le manque de sommeil et la détérioration de l'état de santé. « Je rencontre des personnes qui sont à bout de patience. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, jour après jour, n'est-ce pas trop leur en demander! »

Dre Chandler rappelle aux aidants que la maladie d'Alzheimer est progressive. « Même avec les nouveaux traitements, rien encore ne l'arrête. Quoi que nous fassions, la santé de la personne se détériorera. Et ce n'est pas du tout la faute de l'aidant. Je leur dis que s'ils continuent comme ça, ils ne pourront plus prendre soin, ni d'eux ni de la personne dont ils s'occupent. »

Ce franc-parler les pousse à chercher une aide auprès des proches pour s'accorder des petits moments de repos, à obtenir des services de soins à domicile, à inscrire la personne atteinte à un programme d'activités de jour, à s'informer de l'existence de lits de répit de courte durée au centre d'hébergement de leur localité, et à demander à une femme de ménage de faire les travaux ménagers une fois par semaine.

Barb Moffatt conseille aux aidants de rassembler toute l'information disponible sur la maladie d'Alzheimer et sur les soins, de passer cette information aux parents et aux amis, de préparer un plan d'intervention qui intégrera les services d'aide (famille, amis ou membre d'un groupe de soutien) et de suivre le plan établi. « Lorsque les personnes contrôlent un peu mieux la situation, le niveau de stress diminue », ajoute-t-elle.

À travers tout le pays, les sociétés Alzheimer offrent des groupes de soutien au sein desquels les aidants peuvent parler de ce qu'ils vivent, écouter les témoignages de leurs pairs ou simplement s'en servir comme exutoire. Les sociétés Alzheimer donnent également des renseignements sur les ressources de la collectivité et produisent des dépliants, des livres et des bandes vidéo sur la maladie d'Alzheimer et sur les soins qu'elle exige.

Dre Chandler, responsable d'un groupe de soutien, constate que les groupes de soutien sont souvent le seul endroit où les aidants découvrent qu'ils ne sont pas les seuls à vivre cette situation. Il est fréquent d'entendre des commentaires tels que : « Ce n'est pas seulement moi » ou « Après tout, je ne suis pas si mal. »

Pour de plus amples renseignements sur le stress lié à la situation d'aidant et sur la façon de le diminuer, consulter les dépliants Prenez-vous soin d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ? - dix signes de stress chez l'aidant et Diminuer le stress de l'aidant - trouver des moyens de mieux se sentir. Vous pouvez vous les procurer auprès de la Société Alzheimer locale ou sur le site web de la Société <www.alzheimer.ca>, qui met également à la disposition des utilisateurs un forum permettant l'échange d'information et d'expérience personnelle.

Régional en bref

EDMONTON

Une chambre à votre nom...

La Faculté Saint-Jean a entrepris une vaste campagne de financement destinée à récolter 300 000$ dans la communauté francophone de l'Alberta pour l'érection d'un centre résidentiel à vocation polyvalente. Le Président honoraire de cette levée de fonds, Me Hervé Durocher invite les Anciens et Anciennes de Saint-Jean à contribuer à ce projet en faisant un don qui couvrirait la construction d'une des 100 chambres du futur campus Saint-Jean. Cette chambre porterait le nom de la famille donatrice. Un programme de versements de 1 200$ par année sur 3 ans permet aux donateurs et donatrices d'échelonner leurs paiement. Il est aussi possible d'acquitter le montant en un seul versement de 3 000$. Selon la doyenne, Mme Claudette Tardif: « Le Centre Saint-Jean sera le phare témoignant du dévouement et de l'engagement des bâtisseurs, des anciens et des amis, de l'appui des instances gouvernementales ainsi que de la vivacité, de l'actualité, de la culture et de l'histoire francophone en Alberta. » Rappelons que le gouvernement fédéral annonçait en septembre dernier un investissement de 500 000$ dans ce projet dont le coût est évalué à 7 500 000$. Les donateurs et donatrices sont invités à communiquer avec Me Hervé Durocher au 465-4586.

Appel de communications

Appel de communications pour la *Journée du Savoir* ACFAS-Alberta qui aura lieu le 20 mars 1999 à la Faculté Saint-Jean. Pour plus d'informations sur les frais d'inscription et sur le déroulement de la journée, communiquez avec Josée Bergeron au 465-8727.

FALHER

Retombée de la crise asiatique à Falher

Pour la première fois en 25 ans l'usine de transformation de luzerne de Falher a dû interrompre ses activités temporairement cet hiver ne conservant qu'un seul employé pour effectuer l'entretien de la machinerie. Cette situation résulte à la fois des températures peu clémentes de l'été dernier qui n'ont permis que deux coupes de luzerne plutôt que trois et de la crise financière en Asie qui a eu des effets sur l'exportation de cette denrée dont sont friands les habitants de cette région du globe. L'usine de transformation de luzerne de Falher est une des plus importantes au Canada: 75% de sa production est destinée à l'exportation.

Villa Beauséjour

Le saviez-vous que 96% des personnes habitant la Villa Beauséjour de Falher sont francophones.

PLAMONDON

Studio d'enregistrement à Plamondon

Le groupe les Micros-Fun de Plamondon inaugurera son studio d'enregistrement le vendredi 26 mars prochain. Depuis novembre dernier ce groupe de musiciens achète du matériel afin de permettre aux artistes de la région d'enregistrer leur matériel sur disques compacts. Un plan d'affaires visant à assurer la viabilité financière du projet sera complété bientôt.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Le saviez-vous que plus de 60% des personnes qui fréquentent l'unité des soins cardiaques de la région du Peace Health Authority sont francophones. On retrouve le même pourcentage chez les gens qui sollicitent des soins destinés aux personnes diabétiques.



Photo: Nathalie Kermoal

Paul Guilbault, Lorraine Byron, Marie Beaupré, Maurice Leveugle et Lilianne Maisonneuve

La Société généalogique du Nord-Ouest tenait un stand d'information à la Cité francophone du mercredi 20 janvier au samedi 23 janvier 1999. Le but était de mieux faire connaître la Société auprès du grand public. Les personnes intéressées ainsi que les mordus de généalogie pouvaient ainsi mieux s'informer sur l'étendue de ses ressources. L'occasion a permis entre autres de faire connaître le Dictionnaire des francophones de l'Ouest mit régulièrement à jour par Mme Marie Beaupré. Le dictionnaire de 13 000 pages contient environ 150 000 noms de francophones. Une telle entreprise permet de marquer l'importante contribution des Canadiens-français dans l'Ouest.



CARNAVAL AU PAYS DES MERVEILLES LE 17E CARNAVAL DE ST-ISIDORE

12-13-14 février 1999

ACTIVITÉS DU CARNAVAL

Vendredi 12 février 1999

6 h 00 -	Les émissions de CHFA et de CKRP seront diffusées en direct du Carnaval, venez vous joindre à nous.
12 h 00 -	Dîner servi par les membres du comité de la Bibliothèque et les Tisserandes
13 h 00 -	Tire sur la neige par le maître sucrier Maurice Allard
18 h 00 -	Ouverture des kiosques de nourriture
19 h 30 -	Ouverture officielle du Carnaval 1999 Spectacle Plein Soleil Couronnement du Roi et de la Reine Promenades en traîneaux
20 h 30 -	Tire sur la neige
21 h 00 -	Ouverture du Beer Garden - Musique Lé Twés
22 h 30	Tire sur la neige
23 h 30 -	Tire sur la neige
24 h 00 -	Couvre-feu

Samedi 13 février 1999

9 h 00 -	Déjeuner aux crêpes
10 h 00 -	Promenades en traîneaux
-	Ouverture des kiosques
-	Concours divers - jeux - Plein Soleil - Boîte à chansons
-	Émission CKRP et CHFA
12 h 30 -	Tire sur la neige
13 h 30 -	Tire sur la neige
14 h 30 -	Tire sur la neige
15 h 30 -	Tire sur la neige
16 h 00	Évaluation des sculptures - Concours Tir de la rondelle
16 h 00 -	17 h 30 Souper à la canadienne - Lé Twés
21 h 00 -	Grand bal de la nuit blanche - Présentation du Roi et de la Reine
-	Musique par Intellebandzia et Roger's Music Tours

Dimanche 14 février 1999

11 h 30 -	Messe du Carnaval - Brunch préparé par CKRP - Crié

Passes pour le Carnaval

Fin de semaine - famille de 3 et plus 25,00$
Adultes 10,00$
5 à 12 ans 5,00$

Déjeuner aux crêpes (samedi):
Adultes : 5,00$
12 ans et moins : 2,00$

Souper à la canadienne:
Aînés et étudiants : 5,00$
Adultes 7,00$
11 ans et moins : 3,00$

Billets pour la danse :
à l'avance : 20,00$
à la porte : 22,00$



Boîte à chanson

Le Carnaval de St-Isidore lance un appel à tous les artistes de la province pour participer à une boîte à chanson le samedi 13 février. On vous demande de vous présenter au Centre culturel de St-Isidore entre 10 h 00 et 12 h 00. Pour un numéro de 5 minutes ou plus nous offrons aux artistes de la région un billet pour le souper et pour ceux de plus loin, un laisser-passer pour la fin de semaine ainsi qu'un billet pour le souper.
Pour de plus amples renseignements, ou pour vous enregistrer, appeler Martin Lavoie au 624-5635.

L'APICULTURE EN DANGER

LYNE LEMIEUX

Edmonton

L'Alberta est le plus gros producteur de miel au Canada. Quiconque passe à Falher ne peut s'empêcher de voir la grosse abeille qui clame bien haut qu'on se trouve dans la capitale du miel de la province.

Parmi les apiculteurs de la région l'on retrouve Jean Bergeron qui produit 250 000 livres de miel par année grâce à ses 13 000 ruches.

Le prix du miel qui il y a deux ans était de $1.30 n'est plus maintenant que de 76 sous la livre. Or, il en coûte 80 sous pour produire une livre de miel. Pourquoi une baisse si drastique pour une denrée impossible à reproduire? Parce qu'aujourd'hui les compagnies sucrières soucieuses d'écouler leur marchandise à tout prix seraient parvenues à produire du miel... artificiel!

La compagnie Dhampur Sugar Mills qui possède des usines en Inde, au Vietnam et au Népal a annoncé son intention de vendre son miel artificiel aux États-Unis. Ce faux miel ne coûte que 22 sous à ses producteurs et pourraient envahir bientôt le marché canadien, si ce n'est déjà fait.

« De nombreux produits sont protégés au Canada mais le miel ne l'est pas encore. Cela pourrait permettre à ces compagnies découler leur marchandise au Canada sans que l'on puisse y faire quoique ce soit. Des empaqueteurs peu scrupuleux pourraient aussi profiter de cette aubaine et distribuer le miel synthétique sans en avertir la clientèle. Des démarches sont en cours pour rectifier cette situation », indique M. Bergeron.

« Les fabricants de miel synthétique ont ajouté des enzymes pour faciliter la digestion de leur produit ce qui fait en sorte que les consommateurs ne se rendent pas compte que le produit qu'ils utilisent n'est pas du vrai miel, » ajoute M. Bergeron.

La disparition éventuelle de l'apiculture pourrait avoir des répercussions sur l'ensemble de l'agriculture car les abeilles contribuent à la pollinisation du canola, des cerises et des amandes.

L'Alberta Beekeepers Association a été saisi de ce problème.

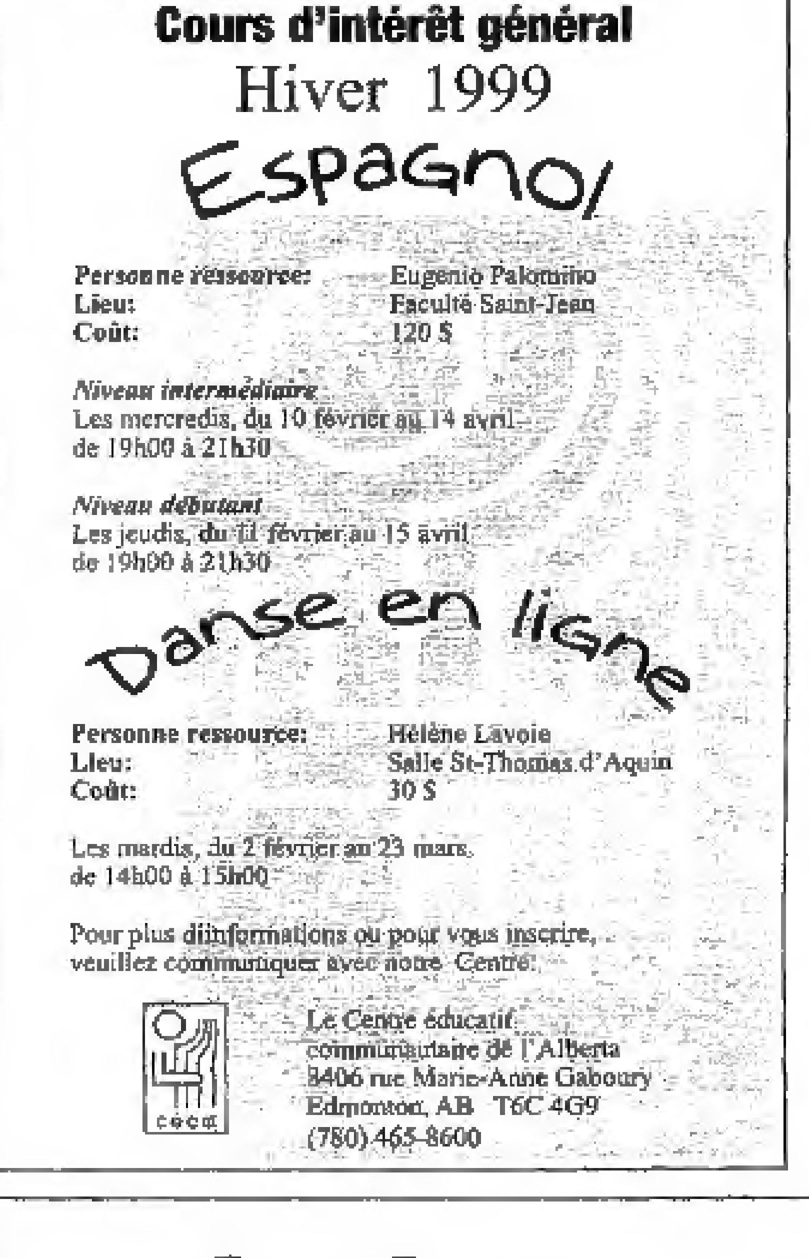
... (lecteur) suite de la page 4

l'assimilation.

Avez-vous donc tous oublié que l'existence d'un conseil scolaire en région est un pouvoir démocratique accordé à tous les citoyens albertains? Ce pouvoir, les francophones l'avaient finalement péniblement gagné il y a 5 ans et d'un seul coup, et sans scrupules vous le leur enlevez? De quel droit vous permettez-vous cette arrogance?.

Gens du pays réveillons-nous, il est temps de dire NON à cet affront.

Jean Bergeron
Saint-Isidore, Alberta
Le 26 janvier 1999





Un printemps chargé pour Lé Twés

PATRICK HENRI

Falher

L'hiver n'est pas encore fini, mais plusieurs ont déjà hâte au printemps. C'est le cas des membres du groupe Lé Twés, originaires de St-Isidore, qui connaîtront sans aucun doute, leur printemps le plus occupé depuis la formation du groupe.

Depuis maintenant 2 ans, les six membres du groupes font des prestations ici et là, surtout dans la région de Rivière-la-Paix. Les villes d'Edmonton, de Joussard et de Prince-George ont également pu voir Lé Twés en spectacle. Dans le cadre de l'événement *L'Alberta francophone : Loin des yeux, près du cœur*, tenu à Montréal, ils ont fait salle comble, répondant même à deux rappels. Pour les membres du groupe, cette présence dans la délégation albertaine signifiait beaucoup car plusieurs portes pouvaient s'ouvrir devant eux. Ce fut le cas car le groupe a reçu des demandes pour se produire dans différents festivals québécois. Même si aucun contrat n'est encore signé, le groupe a confiance de retourner au Québec l'été prochain.

Avant de se concentrer sur l'été, le groupe doit penser au printemps car cette période sera très occupée. Si tout va bien, au mois d'avril, un rêve devrait se concrétiser, soit la sortie d'un premier album. Celui-ci devrait contenir une douzaine de pièces, des compositions du groupe et des interprétations. Les quatre chansons qui se retrouvent sur la cassette produite par Lé Twés il y a un peu plus d'un an, se retrouveront sur l'album, mais subiront quelques modifications. Ces quatre pièces sont Allez Ouest, Le vilain barbu, Le chemin et Dans les chantiers. La pochette de l'album sera conçue par Ruth Doyon, une artiste également de St-Isidore.

Lé Twés entreprendront aussi une tournée des cabanes à sucre organisées dans les différentes régions de l'Alberta. Ils seront au Carnaval de St-Isidore les 12 et 13 février, à Edmonton le 6 mars, et à Fort-McMurray le 13 mars.

Lors de leur dernière prestation, en décembre dernier, Lé Twés ont impressionné un public majoritairement anglophone alors qu'ils assuraient la première partie du spectacle du groupe Rockin Highliners. Ce spectacle était présenté par la Société de musique underground, qui, pour la première fois, offrait un spectacle francophone. À en juger par la réaction des spectateurs, Lé Twés et la Société ont réussi leur pari car la plupart d'entre eux tapaient des mains et des pieds, s'ils n'étaient pas en train de s'exécuter sur la piste de danse.

Un des membres du groupe, Joel Lavoie, travaille aussi sur un album solo. Celui qui s'est classé deuxième au dernier gala de la chanson de l'Alberta a remporté un concours organisé par une radio de Berwin. Plus de 200 applications ont été déposées pour ce concours, dont le grand prix était l'enregistrement gratuit d'un album. À ce même concours, Lé Twés se sont classés troisième, tout juste derrière le groupe Highway 49. L'album de Joel Lavoie devrait également être disponible au printemps.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

Le Franco : 465-6581

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30





CRTC AVIS PUBLIC Canada

Avis public CRTC 1999-7. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. L'ENSEMBLE DU CANADA. Demande présentée par **LES RÉSEAUX PREMIER CHOIX INC.** en vue de modifier la définition de «journée de radiodiffusion» pour son entreprise de programmation spécialisée connue sous le nom de Canal D afin qu'elle commence à 4h au lieu de 6h. EXAMEN DE LA DEMANDE: 2100, rue Ste-Catherine O., Bureau 800, Montréal (Qc). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, au (819) 997-2429; ou à notre bureau de Vancouver (604) 666-2111. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 18 février 1999 et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Vous pouvez également soumettre vos interventions par courrier électronique au: publique.radiodiffusion@crtc.gc.ca. Pour plus d'information, communiquez avec le groupe des Services à la clientèle du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, internet: http://www.crtc.gc.ca., ou au **1-877-249-CRTC (sans frais)**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRIÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581



Abonnez-vous dès maintenant!



- ☐ 1 AN - 26,75$
- ☐ 2 ANS - 48,15$
- ☐ HORS CANADA - 1 AN - 51,36$

(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: .... Province: ....
Code postal: ....
Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Adel: lefranco@francalta.ab.ca



...(professeurs) suite de la page 1

questions par courriel ou par des périodes de discussion en temps réel (chat) sur Internet. Deux ordinateurs du laboratoire informatique de l'école sont également munis d'un système qui permet aux étudiants de discuter de vive voix avec les professeurs.

Un autre avantage de ce système pour l'école est la possibilité de garder ses étudiants. Dans l'enseignement traditionnel, lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'étudiants inscrits à un cours on doit bien souvent l'annuler. L'étudiant qui désire absolument suivre ce cours devra donc choisir une autre école. Maintenant, les cours pourront être offerts même s'il n'y a que quelques inscriptions.

Les deux professeurs sont emballés par ce nouveau projet. Pour Serge Guay, qui détient un Baccalauréat en Génie physique, un certificat en enseignement secondaire et un autre en informatique, c'est l'occasion de mettre en application ce qu'il a appris dans ses trois domaines d'étude.

Hervé Jodoin est impressionné de l'intérêt et de l'implication de la communauté dans le projet. Il voit cette expérience comme un projet communautaire dans lequel sont impliqués l'école, les étudiants, les parents et le Conseil scolaire. Il a l'impression de ne pas être seul en préparant son cours, il se sent entouré de toute une équipe. Bien qu'il possède une vaste expérience en enseignement de la chimie, l'enseignement en ligne est une nouveauté pour lui. Il possède deux baccalauréats, un en sciences et un autre en éducation. En plus d'avoir enseigner les sciences dans le nord de l'Ontario pendant dix-sept ans, il a réalisé un manuel de référence en chimie.

Comme les cours de sciences ne sont pas que des cours théoriques, l'école a aménagé un laboratoire où les étudiants pourront mettre en pratique ce qu'ils apprendront à l'aide de l'ordinateur. Deux appariteurs seront présents durant les heures de classe afin d'aider les étudiants.

Les étudiants ont eu la chance de rencontrer leurs professeurs virtuels en novembre dernier alors que ceux-ci sont venus passer quelques jours dans la région. Cette rencontre fut très importante car elle a permis aux étudiants de réaliser que le cours ne sera pas donner par un ordinateur. Le prochain rendez-vous est fixé au mois de juin, alors que les professeurs seront de retour pour la graduation.

ENVIRO*fait...*

(NC)—Les changements climatiques comptent parmi les conséquences les plus lourdes des émissions provenant des véhicules. Les scientifiques affirment que l'on constate déjà les conséquences de ces émissions et que celles-ci seront nettement plus évidentes d'ici 50 ans si l'on ne prend pas des mesures pour réduire les émissions de dioxyde de carbone.